0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'évaluation matières scientifiques

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 137
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le projet d'évaluation disciplines scientifiques (SPC, SVT, STI2D, Enseignement Scientifique

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Monsieur Mallet présente les grandes lignes du projet d'évaluation pour les matières scientifiques. Le projet est validé à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 13/07/2026 08:46:42

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'évaluation SES

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 138
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le projet d'évaluation en science économique et sociale

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Mme Louat enseignante en SES présente le projet d'évaluation en SES. Monsieur le propose au vote. Vote à l'unanimité des membres du CA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 13/07/2026 08:47:08

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : DHG 2026-27

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 139
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la DHG 2026-27
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Après une présentation des grandes lignes de notre DGH 2026-27 par madame Parra, monsieur Mallet la présente au vote : la DHG est adoptée avec 7 abstentions et 12 voix pour.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	7
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 13/07/2026 08:47:35

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du compte rendu du dernier CA

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 140
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide le compte rendu du dernier conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

A la demande du chef d'établissement, les membres du CA valident à l'unanimité le compte rendu du CA DU 23/04/2026.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 13/07/2026 08:48:01

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don TV Cathodiques

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 123
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le don à l'association retrogaming Alliance.

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le lycée donne ses anciens téléviseurs cathodiques à l'association Retro Gaming Alliance située à Givors. Association loi 1901 N°RNA W691110674.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:36:47

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 124
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

AOI COLLECTIF : Interventions d'artistes professionnels dans le cadre de l'option Théâtre du lycée pour l'année scolaire 2026/2027. Montant total des interventions 3625 euros, dont 1750 euros financé par la DRAC directement à l'association et 1875 euros financé par le lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:37:15

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 125
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DE TOUT PARTOUT : Convention entre l'association "De Tout Partout" et le lycée pour les interventions dans le cadre du Club Radio de l'année 2026/2027. Interventions financées intégralement par le Pass Culture à hauteur de 1760 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:38:02

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 126
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Nuitée: le tarif Nuitée de 14.50 (CA du 3 juillet 2025) comprend la nuitée, le petit déjeuner et le repas du soir.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:38:43

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 127
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GRETA Hébergement : Convention d'hébergement des apprentis, la participation du GRETA est de 3 euros par repas et de 6 euros par nuitée, la durée de la convention est de 3 années scolaires (2026/2027 ; 2027/2028 ; 2028/2029).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:39:29

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 128
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don de l'association des échanges franco allemands de St Chamond (A.E.F.A Association pour les Échanges Franco-Allemands St Chamond) pour l'échange en Allemagne 2026 de 1500 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:39:59

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programmation des sorties 2026/2027

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 129
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la programmation des sorties suivantes :

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

- Mémoire et Justice : 1 journée à Vassieu en Vercors le 06 octobre 2026 et 1 journée à Lyon pour Montluc.
- Option Théâtre : 3 spectacles à la Buire, sorties à la Comédie de St Étienne et une sortie au TNP durant l'année scolaire 2026/2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:40:27

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 128
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don de l'association des échanges franco allemands de St Chamond (A.E.F.A Association pour les Échanges Franco-Allemands St Chamond) pour l'échange en Allemagne 2026 de 1500 euros.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:39:59

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Bilan du voyage à Paris en Mai 2026

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 131
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le bilan du voyage à Paris en Mai 2026

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le montant total des dépenses réalisées pour le voyage à Paris en mai 2026 est de 11 785.50 euros. 35 élèves ont participé à ce voyage.
Les recettes réalisées sont : Don de la MDL 1400.00 euros, Participation du lycée sur ressources propres (loyers cop) 1261.00 euros , et Participation des familles 9124.50 euros soit 260.70 euros par familles.
La contribution des familles a été voté lors du budget prévisionnel en novembre 2025 à hauteur de 275.00 euros, il convient donc de rembourser la somme de 14.30 euros à chaque famille.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:41:26

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 132-1
Annule et remplace l'acte n° 132 - 2025-2026
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2026
Numéro de la DBM : DBM2600013
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fond de roulement d'un montant total de 25000 euros pour le service ALO, 45100 € sur le service OPC et 11000€ sur le service SRH, soit un total de 81 100€ :

20000 € pour la maintenance et l'entretien du lycée au service ALO
5000 € pour les dépenses administratives du lycée au service ALO
3100 € pour un investissement dans une autolaveuse au service OPC
20000 € pour du matériel espaces verts au service OPC
22000 € pour l'équipement de la cuisine au service OPC
1000 € pour les contrats du service SRH
3000 € pour les déchets compostés du service SRH
7000 € pour l'équipement du service SRH

Nouvelles recettes : Loyer de Septembre à Décembre 2026 : 2664 € (à ouvrir sur AP CULTURE 0PROJET), Objets confectionnés : 4000 € (à ouvrir sur AP VIEPRO 0ATELIER), benne à ferraille : 400 € (à ouvrir sur ALO GARANTIR 0BENNE).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 133
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

UGAP ÉLECTRICITÉ - Autorisation donnée au chef d'établissement de signer une convention avec l'UGAP pour la mise à disposition d'un marché de fourniture et d'acheminement d'électricité : convention électricité ELEC 2028. Pour régularisation, la convention devait être transmise avant le 26 juin.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:42:17

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420040R
ACADEMIE DE LYON
LGT LYCEE DES METIERS CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 134
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/06/2026
Réuni le : 07/07/2026
Sous la présidence de : Patrice Mallet
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

GYMNASE: Convention tripartite de mise à disposition de locaux scolaires entre le lycée Claude Lebois, la ville de SAINT CHAMOND et la Région AUVERGNE RHONE ALPES du 01/09/2026 au 30/06/2027 pour son usage exclusif par le club de l'Entente Saint Chamond Volley Basket (SIRET : 342 004 298 00036) sur les créneaux suivants : les mardis de 19h30 à 21h30, mercredis de 16h30 à 18h00, les lundis de 18h00 à 20h00 pour un tarif net horaire de 14€ par heure d'utilisation. En outre 2 bureaux sont mis à disposition de manière permanente et à titre gratuit.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mallet
Prénom : Patrice
Signé le : 08/07/2026 11:42:42

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.